**Littérature d’idée**

Fables de la Fontaine, Jean de la Fontaine, Fables, 17ème siècle, collection Bibliolycée

2 fables en lecture linéaire = on étudie le texte dans l’ordre

Les moralistes :

François de La Rochefoucauld, Maximes (1665)

Jean de La Fontaine, La Besace (1668)

Blaise Pascal, Pensées (1670)

Présentation du dossier :

La Rochefoucauld et Pascal sont des contemporains de La Fontaine

1. Ces extraits ont comme point commun de faire la morale au lecteur sur notre vision personnelle de nous-même. // Les extraits ont comme auteurs les contemporains de La Fontaine. Les textes sont courts. A travers les trois extraits, il est question des hommes, de leurs relations, et du jugement qu’ils portent sur eux-mêmes et sur autrui. Ces textes relèvent bien du même objet d’étude : l’argumentation / lecture d’idée. [Maxime : formule brève qui avance une réflexion morale ou une règle de conduite]

Apologie : éloge, défense.

1. Les auteurs s’adressent à l’Homme en général. // Premier texte : Maxime 119 : emploi de Nous. Deuxième texte : emploi de Nous dans le vers 1 et On au vers 2.
2. Le défaut principal de l’Homme mis en avant est son mensonge à lui-même. La vision qui se dégage de ces extraits est triste et montre que l’Homme est une mauvaise créature. // Selon ces moralistes, le défaut principal de l’Homme est de ne pas reconnaître ses propres défauts et de ne voir que les défauts des autres. Les auteurs de ces textes portent un regard négatif sur la nature humaine.

L’huitre et les plaideurs

1. Le titre : l’huitre et les plaideurs : le titre de la fable est composé de deux mots-clés reliés par une conjonction de coordination. Remarque : à une valeur d’addition. Le mot plaideur désigne quelqu’un qui porte une affaire en justice.
2. Le récit : vers 1 et 2 la situation initiale est efficacement présentée par La Fontaine. Remarque : vers 1 indice temporel, un jour ; présentation des personnages, deux pèlerins <-- qui ? domaine religieux mais devenu individu. L’huitre apparait au vers 2. Remarque : ici l’apparition du personnage est inattendue, c’est un rejet ; le mot flot complète le champ le lexical de la mer amené au vers 1 et qui répond à la question Où. La Fontaine cherche à rendre le récit vivant en utilisant le présent de narration au vers 1 et le participe au vers 2.
3. Du vers 3 à 6 le drame va se nouer car les deux personnages vont se disputer pour savoir qui va avaler l’huitre. Le texte à ce moment-là est plus proche du théâtre que du récit. Le verbe contesté appartient au champ lexical de l’affrontement mais évidemment cette dispute est comique. Remarque : aux vers 5-6 on ne sait plus qui est qui, on a l’impression que leurs rôles sont interchangeables. Les arguments vers 7-8 sonnent creux. Aux vers 11-12

On voit que chacun répète mécaniquement son bon droit. L’un le met à la forme négative et l’autre positive. L’argument du vers 8 est repris au vers 13, il est répétitif. La plaidoirie est complètement ridicule, il est infantile. Nous sommes très loin d’un débat juridique. A travers ce passage de dialogue, c’est le règne de la mauvaise foi.

1. Dans ce récit La Fontaine le fait varier et emprunte le juge de Racine.

Le verbe au présent de narration met en valeur son irruption dans le récit. Remarque : il apparait comme un diable dans une boite mais personne n’est allé le chercher. Il arrive miraculeusement pour régler la situation. Au vers 17 nous avons la tournure adverbale du for gravement qui pourrait nous le faire croire. Effet de chute : en 6 syllabes la justice est expédiée de façon brutale, c’est le juge qui règle la situation en sa faveur et avale l’huitre. Le présent de narration met en valeur l’aspect expéditif de la justice.

Un nouveau personnage fait irruption, il est le seul à porter un nom alors que les autres sont anonymes. On a l’impression qu’il est sorti de nulle part. Ce personnage est connu des lecteurs de La Fontaine. On s’attend à une solution au vers 16 car ils le prennent pour juge, ils attendent de lui de la neutralité, de l’objectivité. Aux vers 17-18 il y a un décalage entre l’adverbe « gravement » et ce qu’il se passe en réalité, la justice s’exerce ici brutalement, c’est un coup de théâtre, le juge profite de la situation au lieu de rendre la justice.

1. Retour du dialogue qui clôture le récit au vers 21

Le juge méprise les plaideurs au vers 21-22. Il fait un retour sur la situation avec de l’audace « sans dépens ». Il ironise en disant « en paix » alors qu’il ne rend pas justice.

1. Moralité du vers 22 à 25. Elle est isolée du reste de la fable par un blanc typographique. Emploi du vous au vers 24 sous-entendu déjà vers 22-23. Le vous montre que La Fontaine s’adresse directement au lecteur, il le prend à témoin. Il critique la justice car elle les escroque. Il termine vers 25 par une expression directe. La boucle est bouclée car le dernier vers fait référence au titre. La Fontaine critique amusé les dysfonctionnements de la justice, c’est une satire.

Ironie page 85

Métonymie : procédé de style qui consiste à désigner un tout par l’une de ses parties. Ex : une voile = un voilier.

Ironie : laisse entendre le contraire de ce que l’on dit / écrit.